



### Table des matières :

1. Edito
2. Déchets – Taxe poubelle
3. Arrêt bus scolaire
4. Complexe scolaire
5. Sociétés locales – Locaux de l'abri PC
6. Projet zone à bâtir « Champs Mathias 2 »
7. Internet haut débit
8. Service d'incendie et de secours (SIS)
9. Foyer « Les Marguerites »
10. Crèches à domicile (CAD)
11. Passages à niveau
12. Aide sociale
13. Sortie des Aînés
14. Présentation
15. Dicastère des Travaux Publics
16. Permis de construire
17. Conclusion

## Edito

Mesdames et Messieurs, chers habitants de Montfaucon,

Il aura fallu plus de 10 mois pour que les nouvelles autorités puissent se présenter par cette 1<sup>ère</sup> édition de l'info commune de l'année 2013.

Celles-ci ont voulu tout d'abord prendre pied et s'habituer aux nouveaux engagements assumés, en s'assurant que leurs nouvelles tâches étaient pleinement maîtrisées et pouvaient être accomplies en toute sécurité et sérénité. Nous nous excusons de ce retard à vous informer de la vie journalière de notre commune.

Les nouvelles autorités se sont installées avec la pleine certitude de porter à bien les affaires communales et avec la conviction d'œuvrer pour le bien-être de la population de Montfaucon. Naturellement, tout ne pourra pas être réalisé à la perfection ou à l'attente de chacun. Il y aura toujours un certain nombre de personnes incommodées par certaines décisions prises ou trop, ou pas assez vite.

Malheureusement, on ne peut pas plaire et encore moins contenter tout le monde. L'important est de toujours regarder droit devant soi et suivre le bon chemin afin de satisfaire et contenter le plus grand nombre de personnes.

Si de tous grands évènements n'ont pas marqué ces quelques mois écoulés, les autorités communales ont quand même été appelées à effectuer pas mal de tâches dont certaines assez importantes :

- Le suivi final du projet du complexe scolaire (le décompte pourra être présenté lors d'une prochaine assemblée communale)

- La suite de l'étude pour la faisabilité et la réalisation (nous espérons) d'une nouvelle zone de construction. Actuellement, une seule parcelle communale est à disposition d'éventuels intéressés à bâtir et s'établir à Montfaucon. Le dossier est actuellement à l'étude au Canton, au Service de l'Aménagement du Territoire.
- L'assainissement ou la suppression de certains passages à niveaux de la ligne CJ, avec toutes les complications et négociations qui s'en suivent.
- L'étude, la mise à jour et l'adaptation de plusieurs règlements communaux découlant de la fusion avec Montfavergier.

Un des plus grands projets, qui tient en haleine toute l'administration communale, est bien sûr celui qui a trait à l'élimination des déchets. La préparation de règlements à l'échelon franc-montagnard fait l'objet d'une étude complexe par un COPIL formé par des représentants de communes. Le nouveau règlement sera soumis à la prochaine assemblée communale avant la fin de l'année et nous serons appelés à nous prononcer sur l'acceptation ou non de la « fameuse » taxe au sac. Dans le même registre, les autorités cantonales prônent la mise sur pied et la réalisation d'une déchetterie régionale. Un COPIL là aussi, travaille à l'élaboration de ce projet.

Je suis heureux de constater que les collaborateurs communaux accomplissent consciencieusement et avec professionnalisme leurs tâches respectives. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur engagement et savoir-faire. Un remerciement particulier à Mme Filomena Chevillat, concierge, qui nous a quittés en cours d'année.

Un désir incontestable des autorités communales est de pouvoir réussir à régler les divergences qui subsistent avec la population, en particulier avec les ayants-droits de notre commune. La réussite d'une communauté comme la nôtre dépend d'une sincère et complète collaboration de chacun. Si les ayants-droits ou plutôt une partie de ceux-ci employaient leur énergie au développement et au bien-être de la commune, plutôt qu'à critiquer et détruire tout projet mis sur pied, tout serait bien plus facile. Nous espérons et souhaitons que le bon sens pourra prévaloir sur certaines animosités.

Les autorités feront tout leur possible pour mériter la confiance que vous leur avez témoignée lors de leur élection. N'hésitez pas à faire appel à elles, pour tout problème; elles essayeront dans les limites du possible, de vous conseiller et peut-être vous aider à résoudre tout ou tout au moins une partie de vos soucis.

Un grand merci de tout cœur à tous et bonne suite d'année.

*Giovanni Todeschini, maire*



## Déchets – taxe poubelle

La loi fédérale sur les déchets qui introduit le principe du pollueur – payeur est entrée en vigueur depuis plusieurs années.

Afin de répondre à celle-ci et dans la volonté de mettre en place un système de récolte des Déchets Urbains Combustibles (DUC) régional, l'Association des Maires des Franches-Montagnes a créé un Comité de Pilotage (COFIL) pour l'introduction de la taxe aux sacs.

5 membres, tous maires ou conseillers d'une commune franc-montagnarde, aidés dans ce vaste projet par le bureau CSC Déchets de Tramelan ont travaillé depuis ce printemps. De leurs réflexions est né le principe d'un sac harmonisé régional, c'est-à-dire un sac taxé qui sera valable, sous réserve de l'acceptation des législatifs de chaque commune, pour toutes les communes franc-montagnardes. Feront toutefois exception les communes des Genevez et de Lajoux qui sont déjà intégrées dans le ramassage du sac harmonisé CELTOR SA.

Les règlements et tarifs sont en cours de finalisation et vous aurez l'occasion d'en prendre connaissance et de voter leur acceptation lors de la prochaine assemblée communale.

Melina Brühlhart



## Arrêt bus scolaire

A la rentrée scolaire 2012/2013, un arrêt de bus scolaire a été mis à l'essai près du hangar communal. Après une année d'utilisation à la satisfaction de tout le monde, cet arrêt a été validé par le Service de l'Enseignement de la RCJU et les Chemins de Fer du Jura.

Pour permettre aux élèves d'attendre les bus scolaires au sec, un abri sera érigé à proximité du hangar communal. Le permis de construire vient de parvenir à la commune et les travaux doivent commencer durant le mois de novembre. A noter que les arrêts actuels situés le long de la route cantonale restent valables pour les autres usagers des transports C.J.

Nous tenons également à remercier la famille Dubois qui a généreusement mis à disposition un garage pour l'abri des élèves durant la dernière année scolaire.

Melina Brühlhart



## Complexe scolaire

Il y a à peine plus d'une année, les élèves et sociétés de Montfaucon prenaient possession du nouveau complexe scolaire.

Après quelques défauts de jeunesse corrigés, nous pouvons dire que les utilisateurs sont ravis de disposer de tels locaux. Quelques aménagements extérieurs seront encore réalisés au printemps 2014.

Engagée l'été dernier comme concierge pour le complexe scolaire, Mme Filomena Chevillat a désiré quitter son poste en juin 2013. Nous profitons de cette édition de l'info commune pour la remercier du travail effectué durant cette année.

Le Conseil communal de Montfaucon a engagé en juillet 2013, Mme Marlyse Martinez comme nouvelle concierge du complexe scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Melina Brühlhart



## Sociétés locales – Locaux de l'abri PC

Après avoir fait du rangement dans l'abri local de la protection civile, deux cellules sont mises à disposition des sociétés villageoises. Des étagères y ont été montées afin de permettre le rangement et le stockage de divers matériaux. Nous nous recommandons afin que l'ordre et la propreté règnent dans ces locaux.

D'autre part, le matériel entreposé devra impérativement être utile aux diverses activités de la société concernée et être à coup sûr resservi un jour... Nous n'aimerions pas que cet endroit redevienne une décharge.

Dès le début de l'année 2014, l'aménagement de ces locaux sera intégralement terminé. Pour tous dépôts ou renseignements, veuillez contacter la soussignée.

Pierrette Aubry



## **Projet de nouvelle zone à bâtir « Champs-Mathias 2 »**

Pour rappel, lors de l'assemblée communale du mois de juin 2012, un crédit de Frs. 30'000.- a été voté pour financer l'étude d'un projet de plan spécial pour le lotissement « Champ Mathias 2 ».

Suite à ceci, un rapport d'opportunité a été constitué et transmis le 27 novembre 2012 au Service du développement territorial. Il aura fallu attendre 8 mois et dépenser beaucoup d'énergie pour finalement recevoir un avis de principe.

Malheureusement, le contenu du rapport en l'état actuel n'a pas permis au Canton de se prononcer sur l'opportunité d'une extension de la zone à bâtir, pour des raisons de données lacunaires et référence temporelle inadéquate notamment.

Dès lors, le rapport a été retravaillé et soumis à nouveau au Canton début octobre de cette année en espérant cette fois-ci que nous obtiendrons une réponse plus rapide.

A l'heure actuelle, Il est difficile de pronostiquer un résultat, mais on sent tout de même le Canton quelque peu frileux suite à la révision de la LAT. Si la réponse est favorable, alors nous pourrions débiter la phase d'édiction du plan spécial.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant dès que nous aurons reçu la réponse du Canton.

*Gilles Surdez*

## **Internet haut débit**



Le raccordement à haut débit est le système nerveux de la société de l'information. Que ce soit pour l'internet, la télévision à haute définition ou d'autres services de télécommunication.

A l'heure actuelle tout le monde n'a pas accès selon où il se situe en Suisse. Le déploiement du réseau est dicté par les forces du marché. Or celui-ci à lui seul ne suffit pas partout ; les investissements sont consacrés en premier lieu aux zones densément peuplées. Dans les régions périphériques, il faut faire preuve d'inventivité pour concevoir un modèle adéquat.

Toute une série d'acteurs sont actifs sur le marché à commencer par Swisscom qui investit des milliards de francs dans le déploiement de la fibre optique. Les entreprises locales d'approvisionnement en énergie mettent à disposition leurs canalisations de câbles à disposition pour la construction de réseaux de télécommunication. Du côté des exploitants de réseaux, hormis le leader UPC Cablecom, on compte de nombreuses sociétés locales et régionales.

En ce qui concerne le Jura, la société IC-Fleury Sàrl propose une solution appelée eJura Net pour zones rurales, qui permet de donner un accès Internet à haut débit par liaison radio (RLAN). Ceci de manière à pallier un manque que les grands fournisseurs d'accès ne sont pas intéressés à combler à l'heure actuelle.

L'avantage d'une telle solution permet de réduire les coûts par rapport à la mise en place de la fibre optique. Ce concept a été mis en place depuis 2007 dans la vallée de la Sagne. Cette technologie supporte aujourd'hui le « triple play » soit Internet, TV et Téléphone. Il y a actuellement un projet pilote en cours dans une commune du Jura qui va permettre d'apporter des informations intéressantes.

Ceci dit, cette solution reste tout de même onéreuse, spécialement si les infrastructures ne peuvent être partagées entre les communes. Il faut savoir qu'une antenne principale coûte entre Frs. 30-40'000.- et que chaque maison qui désire être connectée doit être équipée d'une antenne de façade d'une valeur de Frs. 2'000.-. En fonction de la topographie il faudra plusieurs antennes principales, ce qui peut engendrer un surcoût des infrastructures.

Ayant déjà reçu des demandes de citoyens de la commune pour un accès internet haut débit, nous allons procéder de la manière suivante :

- 1) Vérifier qui n'a pas accès au haut débit (10 Mbits/s) dans la commune.
- 2) Sonder l'intérêt des citoyens qui n'ont pas accès au haut débit.
- 3) Vérifier avec les fournisseurs actuels, s'il n'y a pas moyen d'obtenir du haut débit pour les citoyens qui le désirent.
- 4) En fonction des résultats nous évaluerons la nécessité de faire une pré-étude (Frs. 3'000.- à 10'000.-) ou pas pour la solution eJura Net.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée du projet à travers l'info commune ou autres canaux de communication si nécessaire.

*Gilles Surdez*



## **Service d'Incendie et de Secours (SIS)**

Le SIS Franches-Montagnes Est (sapeurs pompiers regroupant les communes de Montfaucon, Les Enfers et St-Brais), fort de cinquante pompiers, sera tout prochainement équipé d'un nouveau véhicule d'interventions. Cette acquisition fait suite à la dépense approuvée par l'assemblée communale du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Un grand merci à ces bénévoles qui se forment et s'entraînent pour sauver des vies et des biens en cas d'incendie ou d'autres événements malheureux.

*Pierrette Aubry*



## **Foyer « Les Marguerites »**

Le centre de jour « Les Marguerites » à Saignelégier vous accueillera du lundi au vendredi de 09h30 à 17h00. Si vous désirez rencontrer d'autres personnes, partager vos expériences et en faire profiter autrui, vous avez envie de développer votre créativité ou simplement vous changer les idées, le Centre de jour est pour vous ! Différentes activités vous sont proposées durant la journée.

Le prix journalier est de Frs. 50.00 et comprend :

- Les collations du matin et de l'après-midi;
- Le repas de midi;
- Pour les personnes qui le souhaitent, ils viennent vous chercher à votre domicile, avec un véhicule adapté;
- Prise en charge complète (hormis le repas de midi et la collation Frs. 14.00) pour les bénéficiaires des prestations complémentaires.

Possibilité de la demi-journée avec repas Frs. 32.00 et sans repas, Frs. 19.00.

## **Sortir de chez soi pour mieux vivre chez soi !**

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au :  
032.952.14.69 / 079.864.58.07 ou par courriel :  
[foyer.lesmarguerites@h-ju.ch](mailto:foyer.lesmarguerites@h-ju.ch) .

*Pierrette Aubry*

## **Crèches à domicile (CAD)**

Le CAD est à la recherche d'une ou plusieurs « mamans de jour » pour des familles domiciliées sur la commune de Montfaucon et environs.

Suite au départ de la localité de Mme Stevens, Mme Yolande Maillard a accepté de suivre le cours de formation et d'accueillir à son domicile des enfants. Nous profitons de la présente pour adresser un grand « Merci » à Yolande pour son engagement et dévouement ! Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans cette nouvelle activité.

Si des personnes sont intéressées à devenir également « maman de jour », je suis à votre disposition pour vous renseigner et vous aiguiller auprès du CAD qui vous accueillera à bras ouverts.

*Pierrette Aubry*



## **Passages à niveau**

Suite à la demande des Chemins de fer du Jura, plusieurs passages à niveau devaient être supprimés. Raisons évoquées : sécurité et rapidité du trafic ferroviaire.

Le cas du Péché a été longuement discuté. Après plusieurs rencontres entre les parties concernées, le réaménagement du passage sous-voie a été maintenu et amélioré, afin que les cavaliers, les marcheurs et autres groupes puissent profiter de ces améliorations, à satisfaction de tous semble-t-il.

A signaler que le passage à niveau n'est autorisé pour les exploitations agricoles que sur demande à la direction des CJ.

*Etienne Chenal*





## Aide sociale

Suite au changement de la législation, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les personnes concernées par le dicastère « social » sont suivies et aidées par l'administration cantonale jurassienne qui a repris intégralement cette tâche qui était auparavant à charge de la Commune.

Cependant, si vous désirez, je suis à votre écoute pour vous aider et vous soutenir. C'est volontiers que, dans la mesure de mes possibilités, j'essayerai de répondre à vos questions et de vous mettre en contact avec les personnes compétentes et agréées. N'hésitez pas, je suis à votre disposition.

*Pierrette Aubry*

## Sortie des Aînés

Je tiens à remercier chaleureusement les sociétés « Embellissement de Montfaucon » et « Enfers d'Avantage » pour l'organisation de la magnifique journée de la sortie annuelle de nos aînés qui s'est déroulée le 5 octobre dernier et à laquelle j'ai été conviée.

Au programme pour les 52 participants, visite du musée des automates à musique de Seewen (SO) qui abrite une des collections les plus importantes au monde de boîtes à musique suisses et découverte de la Fondation Digger à Tavannes qui est spécialisée dans le développement de moyens d'assistance au déminage humanitaire.

De beaux et bons moments riches en émotions et convivialité. Merci à nos « embellisseurs ».

*Pierrette Aubry*



## Présentation

Voilà 10 mois que je suis entré au Conseil communal de Montfaucon après avoir déjà fait partie des autorités communales de Montfavergerier durant 25 ans, dont 12 à la Mairie.

Sollicité au moment de faire la liste des autorités de Montfaucon, j'ai accepté avec engouement. Pour moi tout était à apprendre dans cette nouvelle commune, les gens, les lieux-dits, le fonctionnement, etc.

*Etienne Chenal*

## Dicastère des Travaux Publics

Le département des travaux publics m'a été attribué.

Un des premiers problèmes que j'ai dû affronter fut l'accident domestique dont a été victime notre employé communal, Marc-André Dubois, à l'assurance plus de trois mois.

Ceci a provoqué des retards dans certains travaux. Avec Denis Chevillat sur qui j'ai pu compter, nous avons paré au plus urgent en effectuant ensemble certains travaux.

Comme vous l'avez certainement constaté, nous avons fait l'acquisition d'une balayeuse qui s'adapte à notre petit tracteur communal. Cet achat était indispensable pour la propreté de nos places et de nos rues. Où celle-ci est doublement rentable, c'est lors du gravillonnage des places et des routes, un ou plusieurs balayages sont nécessaires, ces travaux étant facturés par les entreprises environ Fr.350. – de l'heure.

Pour ce qui est de l'entretien, nous avons gravillonné à plusieurs endroits, afin de maintenir en bon état nos places et nos routes. Nous avons abandonné le gravillonnage intercommunal, car ces travaux n'étaient pas toujours effectués dans de bonnes conditions, souvent tard dans la saison, Montfaucon étant la dernière commune.

*Etienne Chenal*





## Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gerber Paul<br/>- Pose de panneaux photovoltaïques.</li> <li>2. Amstutz Frères<br/>- Construction d'une stabulation avec couche profonde, SRPA et fumière couverte.</li> <li>3. Chenal Stève<br/>- Construction d'un couvert et d'un SAS d'entrée.</li> <li>4. Sauvain Henri-Michel et Marie-Christine<br/>- Construction d'une maison familiale.</li> <li>5. Sprunger Ernest<br/>- Modification du chauffage et cheminée.</li> <li>6. Todeschini Giovanni<br/>- Remplacement et isolation de la toiture. Pose de capteurs solaires.</li> <li>7. US Montfaucon<br/>- Remplacement du chauffage et pose de capteurs solaires.</li> <li>8. Jeannotat Claude-Alain<br/>- Construction de locaux d'entreposage et de garages, réfection de la toiture.</li> <li>9. Dubach Marianne<br/>- Rénovation du bâtiment n° 66.</li> <li>10. Henrici Katherine<br/>- Isolation périphérique et isolation de la toiture.</li> <li>11. Zamofing André<br/>- Construction d'un couvert et agrandissement de fenêtres.</li> <li>12. Farine Denis<br/>- Construction d'une cabane de jardin.</li> <li>13. Christe Alexandre et Matthey-Claudet Lysiane.<br/>- Construction d'une maison familiale.</li> <li>14. Hess Daniel et Noëlle<br/>- Transformations et rénovation du bâtiment n° 67.</li> <li>15. Villiger Andreas<br/>- Construction d'un hangar à machines avec atelier. Déconstruction de l'ancien bâtiment n° 73C.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>16. Maillard Michel<br/>- Construction d'une cheminée pour poêle à bois.</li> <li>17. Brülhart Colette<br/>- Construction d'une mini-step.</li> <li>18. Chaignat Graziella<br/>- Aménagement d'un appartement dans le bâtiment n° 20.</li> <li>19. Miserez Denis<br/>- Construction d'une cabane de jardin.</li> <li>20. Dressa SA<br/>- Aménagement d'un parking.</li> <li>21. Zanetti Reto et Michèle<br/>- Construction d'une maison familiale.</li> <li>22. Commune mixte de Montfaucon<br/>- Construction d'un abri de bus.</li> <li>23. Trolliet Serge<br/>- Rénovation du bâtiment n° 71D.</li> <li>24. Belser Dominik<br/>- Transformation et agrandissement de l'étable en stabulation libre, SRPA, agrandissement de la fosse à purin.</li> <li>25. Aubry Didier<br/>- Construction d'un abri à bois.</li> <li>26. Dubied Dorian<br/>- Aménagement d'un appartement dans le bâtiment n° 11.</li> <li>27. Zamofing André<br/>- Ouverture d'une fenêtre ronde et pose d'une paroi ajourée.</li> </ol> |
|---|--|

## Conclusion

Le Conseil communal espère que vous avez pris du plaisir à lire la présente édition du journal « Infos commune ». Il vous remercie de votre bienveillance et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain numéro.



**Bonnes Fêtes de fin d'année et  
meilleurs vœux pour 2014.**